Amis et Riverains du Ponant
LA GRANDE MOTTE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 NOVEMBRE 2022

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le mardi 29 novembre 2022 à partir de 16h00 à la Maison des associations, Avenue du golf, à La Grande Motte.

Une invitation avait été envoyée aux trois communes riveraines de l'Etang du Ponant. La mairie de La Grande Motte était représentée par MMr Bernard REY, adjoint au Maire Chargé de la Vie nautique, Conseiller communautaire, ainsi que de Sergio de San Felix, Conseiller Municipal, Délégué à la Vie Associative, à la Maison des Associations, à la gestion des salles municipales et aux Rapatriés. Ils ont, tous deux, été rejoints en fin de séance par Mr Stephan Rossignol, Maire de La Grande Motte, Président de l'Agglomération du Pays de l'Or et conseiller régional. Les autres communes riveraines n'étaient pas représentées.

1- Emargement des participants

Les participants à l'AG ont émargé au fur et à mesure de leur arrivée sur les feuilles préalablement préparées. (Annexe 1).

2- Introduction de l'assemblée Générale et présentation de l'association

L'assemblée Générale est ouverte à 16h10 par Patrick GUINTRAND qui souhaite la bienvenue aux participants. Il donne ensuite la parole à Bernard AUBERT, Président, pour une présentation de l'association.

Dans sa présentation, Bernard AUBERT fait un rappel de l'histoire de la baie d'Aigues Mortes, de son passé antique et de l'importance de l'étang du Ponant dans la vie locale de son territoire.
Il rappelle aussi la vision des créateurs de La Grande Motte et la déclinaison qu'ils ont su réaliser pour valoriser le lieu et le rendre unique dans sa mission de station balnéaire d'exception. Le quartier du Ponant prodigue à ses riverains une qualité de vie qu'ils souhaitent conserver et, l'association (ARP) qui en fédère près d'un millier, se donne comme mission d'en préserver la qualité.

Pour cela, l'ARP se fixe 4 objectifs :

- Bernard AUBERT présente le premier de ces objectifs poursuivi avec Michel LAVENANT à savoir la sauvegarde du Ponant ainsi que son environnement. Il se décline par des études et des réalisations visant à la préservation de la qualité des eaux de l'étang du Ponant, de sa faune, de sa flore, et de la maitrise des évènement climatiques qui ne manquent pas de survenir. Il est l'objectif premier qui a été à l'origine de la fondation de l'association il y a 40 ans.

  Dans ce premier groupe de travail, on y analyse par exemple les problèmes d'ensablement de la passe des abîmes, de sècheresse, de rechargement des nappes phréatiques, de submersion marines et de recalibrage des réseaux d'eaux pluviales, de surveillance des remontées de sel.

- Le deuxième objectif veille à la préservation et à l'amélioration du cadre de vie des riverains du Ponant. Pour exemple, Bernard MAZILLE, dans sa présentation, cite la facilitation de la cohabitation des piétons, cyclistes, promeneurs, sur les voies de circulation dont la qualité se doit d'être sans cesse améliorée : signalétique des voies de circulation, destinées **1. «sur terre »** aux piétons, cyclistes, rollers, tricycles pour mobilité réduite, aux cavaliers**, 2.« sur l'eau »** aux canoë-kayak, avirons, paddle et bateaux à voile et nouveaux engins de glisse à foil.

- En troisième objectif intervient Dany MERIC pour la facilitation des activités sportives et culturelles du quartier, l'association se positionnant en lien entre les organisateurs d'évènements, les riverains et visiteurs du quartier, et tous les acteurs économiques et administratifs locaux.

- Enfin, le quatrième objectif, présenté par Pierre BOURGUIGNON, sera d'organiser une communication destinée à faciliter la compréhension des phénomènes qui sont liés aux causes et conséquences du réchauffement climatique observé au niveau de la planète qui ont un impact local sur notre cadre de vie et pour lesquels nous devrons définir des actions sur le plan local.

A la suite de ce tour d'horizon, Patrick GUINTRAND donne la parole à Charles BARAIL, webmaster du site internet de l'association, pour une présentation.

3- Découverte du site WEB de l'association

Charles BARAIL concepteur du site, présente à l'assemblée le site de l'association, son contenu, et quelques astuces facilitant la navigation dans les différentes rubriques. Il rappelle que le site est destiné à la communication en direction des membres de l'ARP, mais aussi du grand public qui souhaite en connaitre les activités.

Pour cela, la présentation a été pensée pour être agréable et facile d'accès. Il rappelle aussi que le contenu du site, organisé selon les 4 objectifs précédemment cités plus haut, se doit d'être enrichi et mis à jour par les 4 groupes de travail en charge de ces objectifs. Le site verra donc son contenu croitre au fil des travaux.
Dans la continuité de sa présentation, Charles BARAIL commente le clip vidéo qui a été réalisé à l'initiative de l'ARP et dont Patrick GUINTRAND a réalisé le synopsis. Ce film présente l'environnement immédiat de l'étang du Ponant, ses atouts, son charme ses équipements sportifs et la qualité de vie qu'il procure. L'accueil que cette réalisation a obtenu confirme que l'objectif visé par cet outil de communication est atteint.

4- Actions conduites depuis 2021

Reprenant la parole après la présentation de la vidéo, Patrick GUINTRAND a présenté et résumé les actions réalisées au cours de l'exercice 2021. Rappelant la triste disparition de Madame BORNEMAN et les mois d'instabilité liés à l'épidémie du COVID19, Il a décrit les actions entreprises en 32 points et décrites dans le journal ARP News de 2021.

5- Rapport moral et actions futures

Dans son rapport moral, le Président a souligné la volonté des anciens membres, pour certains fondateurs de l'association, de favoriser l'arrivée de compétences et visions nouvelles au sein de l'ARP. Au cours de l'année 2022, plusieurs réunions d'organisation ont été tenues, conduisant à la constitution du conseil d'administration provisoire actuel qui intègre les préoccupations du changement climatique. Bernard AUBERT conclut son intervention par le vœu que l'ARP fédère le plus de riverains possibles pour poursuivre ces missions.

6- Présentation des comptes et quitus

Le trésorier de l'association, René GARCIA indique que nous n'avons pas fait d'appel de cotisation pendant l'Année 2021, conséquence de la COVID.
Nous avons repris cet Appel de cotisations en janvier 2022 auprès des syndics des résidences adhérentes et à ce jour celles-ci sont honorées à l'exception d'une dernière prévue pour Mars 2023.
Pour les adhérents individuels, cette cotisation maintenue à 7 € peut être réglée par bon d'inscription et chèque ou par l'Association Helloasso.
Puis il présente les comptes en précisant que les bilans des années 2020/2021 et 2021/2022 sont repris dans le document ARP News2021.
La trésorerie au 30/06/2022 présente un solde positif de 24 539,87 €. Le détail des comptes est joint en annexe. Compte tenu de la date avancée de la présente assemblée, il a aussi indiqué la position des comptes au 31/10/2022 : 21 905,78 €.
Conformément au bon déroulement de l'AG, le quitus du trésorier est mis au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.
Les éléments sont joints. (Annexes 2 et 3).

7- Election du conseil d'administration

Le président indique la liste des candidats souhaitant être membres du Conseil d'administration temporaire :
Bernard AUBERT
Charles BARAIL
Pierre BOURGUIGNON
Sergio DE SAN FELIX
René GARCIA
Patrick GUINTRAND
Michel LAVENANT
Pierre LIPINSKI

Dany MERIC
William VISTE
Puis ouvre appel à candidature auprès des participants.
Aucune candidature supplémentaire ne s'étant manifestée, la constitution du conseil d'administration est mise au vote. La proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

8- Interventions et questions diverses

En préalable à l'ouverture aux questions diverse, la parole est donnée aux représentants des municipalités invitées : Sergio De San Felix et Bernard REY pour la mairie de La Grande Motte. Dans leurs interventions, ils ont rappelé les atouts du quartier ainsi que les sujets qui seront à traiter dans l'avenir : ensablement de la passe des abîmes, problèmes de navigation induits, coopération avec la municipalité du Grau du Roi pour ces sujets.
En réponse, Bernard AUBERT reprend l'historique de l'ouverture de l'étang du Ponant sur la mer et confirme l'évolution négative de la situation en raison de l'ensablement de la passe.

Réchauffement climatique, une participante de l'assemblée questionne sur l'avenir de nos enfants. Pierre BOURGUIGNON apporte une réponse en indiquant que le traitement du sujet passe d'abord par une information claire et non partisane des phénomènes en cause. Nous pourrons mieux agir afin de mettre en œuvre les solutions.

Qualité des routes, les représentants de la mairie indiquent que l'Allée des Goélands depuis le centre commercial sera mise en chantier en début 2023. Le retard constaté venant du fait que le projet a intégré la création d'une voie cyclable en parallèle de la route.

Evacuation des eaux usées : il existe toujours des problèmes d'évacuation des eaux usées dans le secteur de la résidence du Ponant. L'entreprise en charge des réseaux est intervenue.

Evacuation des eaux pluviales : les événements orageux de septembre 2022 ont révélé de graves problèmes de colmatage des réseaux sur l'axe « Avenue du Golf-Allée de la Camargue-Allée de Port Ponant » et la nécessité de leur curage et recalibrage.

9- Intervention du Maire

L'assemblée Générale accueille Stéphane ROSSIGNOL, Maire de La Grande Motte.
Dans son intervention, Stéphane ROSSIGNOL reprend les réalisations passées de la municipalité et les projets à venir. Concernant les questions intéressant les riverains du Ponant, il rappelle la rénovation de l'A des goélands.

10- Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie le Maire et ses représentants de leur présence ainsi que tous les participants. La séance est levée à18h45.

Constitution du Bureau

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à la constitution du bureau.
Président Bernard AUBERT
Vice-Président : Patrick Guintrand
Trésorier : René GARCIA
Webmaster : Charles Barail

Bureau élargi à Michel Lavenant, Dany Meric Pierre Bourguignon responsables de Commissions

ANNEXE 1 Liste des présents

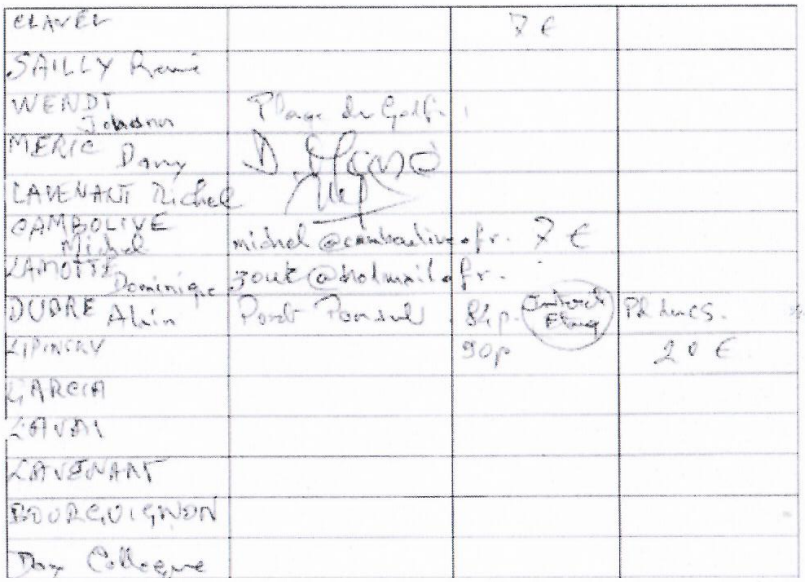

ANNEXE 2 COMPTES 2021/2022

Charges				Produits	
Prestations site WEB	170,35			756 Cotisations Syndics	1137,5
Materiel Ordinateur	65			Cotisations Individuelles	182
Papeterie	267,45			77 Sponsoring	
location Salle				872 Dons Adherants	31
Assurances	109,7				
Etudes Missions					
Divers Services					
Pub Relations publiques	326,7				
Receptions Bld des Asso	60				
Frais postaux Telecom					
Frais bancaires	9,34				
Œuvres Caritatives					
TOTAL Charges	1008,54			**TOTAL Produits**	1350,5
Résultat	341,96				
Trésorerie	**Compte Courant**	**Livret Caisse Ep**	**TOTAL**		
Solde au 30/06/2021	5825,47	18250,31	24075,78		
Interets		91,23			
Agios	1,5	-1,5			
differe	30,9				
Solde au 30/06/2022	6199,83	18340,04	24539,87		

Exercice 1/07/2022—30/06/2023 :

Situation au 30/10/2022 : **COMPTE COURANT :** **3565.74 €**

Revenus	**2264 €**		
	Dont :	Adhérents Individuels	70 €
		Syndics	1963 €
		Dons	231 €
Dépenses	**4867.19 €**		
	Dont	Publicités/ R publiques	4003.8.80 €
		Site Web	800.40 €
		Pape/Imp	58.99 €
		Agios	4.00 €

Résultat provisoire **2603.19 €**

-o-o-o-

Détail :	Dépenses : vidéo	2200 €
	Banderole, Polos :	1396.8 €
	Novotel	360€
	Web : (Karkarodon)	500 €
	Imbiky	295.60 €

COMPTE EPARGNE : **18340,04 €**

TOTAL **21905.78 €**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Imprimer le formulaire
Réinitialiser le formulaire

cerfa
N° 13971*03

DÉCLARATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Loi du 1er juillet 1901, article 5
décret du 16 août 1901, article 2

Ce formulaire vous permet de déclarer la liste des personnes en charge de l'administration de votre association. L'article 5 de la loi du 1er juillet 1901 et l'article 2 de son décret d'application imposent la déclaration des éléments suivants : le nom, la profession, le domicile et la nationalité de celles et ceux qui sont chargés de l'administration de votre association.

Les données nominatives personnelles contenues dans cette liste ne feront l'objet d'aucune saisie permettant la constitution d'un fichier nominatif.

Cette liste est communicable à toute personne en faisant la demande.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION : AMIS ET RIVERAINS DU PONANT

Numéro de DOSSIER : W343002669
(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET : 79357165400011
(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION :

80	Allée du Port Ponant Terrasses des Golfe		
Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
	D	ZI	La Grande Motte
Lieu-dit ou boîte postale		34280	
		Code postal	Commune / Localité

2 - NATURE DE LA DÉCLARATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

- ○ faire une première déclaration (création d'association)
- ⊗ faire une déclaration de modification

Veuillez indiquer, dans les deux cas, la date de la décision de l'organe délibérant : _____

3 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : janvier 2023 à Aubert Bernard Président

Nom et qualité du déclarant - Signature

Veuillez compléter la page suivante ⇨

Titre de l'association : AMIS ET RIVERAINS DU PORRANT

Numéro de dossier : W343002669

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* :
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ● M.
- Nom : AUBERT Prénom : Bernard
- Nationalité : ~~Zimbabwéenne~~ Fr Profession : Ingénieur agronome
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

101 Allée du Port Poncet
Etage, escalier, appartement — Immeuble, bâtiment, résidence

28 — D — Résidence Augusta — ZI
N° — Extension — Type de voie — Nom de la voie

34280 — La Grande Motte
Code postal — Commune / Localité

Lieu-dit ou boîte postale

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* : Vice Président
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ● M.
- Nom : GUINTRAND Prénom : Patrick
- Nationalité : ~~Zimbabwéenne~~ Fr Profession :
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

Avenue du Golf 1680
Etage, escalier, appartement — Immeuble, bâtiment, résidence

N° — D Extension — ZI Type de voie — Nom de la voie

34280 — La Grande Motte
Code postal — Commune / Localité

Lieu-dit ou boîte postale

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* : Trésorier
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ● M.
- Nom : GARCIA Prénom : René
- Nationalité : ~~Zimbabwéenne~~ Fr Profession :
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

80 Allée du Port Poncet
Etage, escalier, appartement — Immeuble, bâtiment, résidence

N° — D Extension — ZI Type de voie — Terrasses du Golf 2 Nom de la voie

34280 — Les Grandes Motte
Code postal — Commune / Localité

Lieu-dit ou boîte postale

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇨

Titre de l'association : AMIS ET RIVERAINS DU PONANT

Numéro de dossier : W3630026C9

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* : Webmaster
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ⊗ M.
- Nom : BARAIL Prénom : Charles
- Nationalité : ~~Zimbabwéenne~~ Fr Profession : Homme d'affaire retraité
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

80 Allée du Port Ponant / Terrasse du Golf 2
Etage, escalier, appartement / Immeuble, bâtiment, résidence

N° / D Extension / ZI Type de voie / Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale / 34280 Code postal / La Grande Motte Commune / Localité

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* :
- Civilité : ⊗ Mme ○ Mlle ○ M.
- Nom : MERIC Prénom : Dany
- Nationalité : ~~Zimbabwéenne~~ Fr Profession : Biochimiste Plasticienne
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

80 Allée du Port Ponant / Terrasse du Golf 1
Etage, escalier, appartement / Immeuble, bâtiment, résidence

N° / D Extension / ZI Type de voie / Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale / 34280 Code postal / La Grande Motte Commune / Localité

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* :
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ⊗ M.
- Nom : BOURGUIGNON Prénom : Pierre
- Nationalité : ~~Zimbabwéenne~~ F Profession : Medecin
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

80 Allée du Port Ponant / Terrasse du Golf 2
Etage, escalier, appartement / Immeuble, bâtiment, résidence

N° / D Extension / ZI Type de voie / Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale / 34280 Code postal / La Grande Motte Commune / Localité

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇨ **3/7**

Titre de l'association : AMIS ET RIVERAINS DU RONANT

Numéro de dossier : W343002669

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* :
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ● M.
- Nom : LAVENANT Prénom : Michel
- Nationalité : Zimbabwéenne Profession : Ingénieur retraité
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

101 Allée du Pont Ronant
Etage, escalier, appartement — Immeuble, bâtiment, résidence

4 — Résidence — ZI — Aregenta
N° — Extension — Type de voie — Nom de la voie

— — 94280 — La Grande Jolie
Lieu-dit ou boîte postale — Code postal — Commune / Localité

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* :
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ○ M.
- Nom : Prénom :
- Nationalité : Zimbabwéenne Profession :
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

Etage, escalier, appartement — Immeuble, bâtiment, résidence

N° — D Extension — ZI Type de voie — Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale — Code postal — Commune / Localité

- Fonction dans votre association *(président, secrétaire, trésorier, autre…)* :
- Civilité : ○ Mme ○ Mlle ○ M.
- Nom : Prénom :
- Nationalité : Zimbabwéenne Profession :
- Adresse *(Préciser l'adresse complète)*

Etage, escalier, appartement — Immeuble, bâtiment, résidence

N° — D Extension — ZI Type de voie — Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale — Code postal — Commune / Localité

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇨ **5/7**